

THE RED HOT-ROC



NEWS PEPPERS

SEPTEMBRE 2024

Sommaire :

Edito du Président
Brèves de comptoir
Topos
Lettre et documents de la FFME



Chaque année, nous éditons un journal censé informer les adhérents de la vie du club Hot Roc. Cet exercice est précédé d'un édito où le Président s'attache à exprimer ses ressentis et parfois ses doutes.

Je réalise profondément à quel point le monde de notre passion commune de la pratique de la montagne (alpinisme, escalade) a changé depuis mes débuts, (il y a plus de 50 ans ...), le matériel a évolué mais aussi les mentalités et donc la vision des pratiques !

Nous avons fédéré notre activité, et cette FFM devenue FFME, nous a dirigé vers l'olympisme qui a culminé cet été à Paris. Cette évolution (ou dérive pour certains) induit la compétition, et en corollaire une pratique fondamentalement éloignée de nos racines historiques L'escalade en salle, devenant le pilier de notre vie associative le plus souvent !

Cette pratique indoor, laisse les activités historiques comme seul faire valoir du sigle FFME ... mais elle est pourvoyeuse d'adhérents, et donc la FFME avance sans états d'âmes en ce sens ! Des associations labellisées FFME, créées souvent dans le sillage de la construction d'une SAE, deviennent ces dernières années des clubs de sports indoor très loin de l'esprit de l'alpinisme et de l'escalade outdoor !

Ces "gymnases club", avec de nombreux salariés, ont une part club souvent importante ... mais ils attirent néanmoins ceux qui ne veulent pas payer un abonnement en salle privée (ce qui est juste de la concurrence déloyale car ces salles ont des charges et financent leur structure alors que les clubs de SAE/FFME profitent des murs construits par les communes !)

C'est la profonde différence avec notre fonctionnement ... Dans le département certains monstre clubs (de plus de 500 adhérents parfois) avec plusieurs SAE, accessibles 7j/7 ... avec entraîneurs et coachs sportifs, pratiquent des tarifs de plusieurs centaines d'euros ! Certes pour les adeptes du fitness afterwork, qui adorent transpirer sur du plastique c'est génial ...

Mais pour un pratiquant qui ne demande ni SAE, ni compétition, ni même une kyrielle de diplômes fédéraux qui sont devenus une pompe à fric du système FFME, sous couvert de bons sentiments sécuritaires, (alors que des générations d'alpinistes se sont formées sur le tas avec les anciens plus expérimentés ... qui ne facturaient aucun passeport) ... On peut comprendre la recherche du juste prix des adhésions, comme nous nous attachons à le faire, quand la seule motivation est l'assurance et le désir de se sentir membre d'une communauté !

Il faut être philosophe, rien ne peut éclore sans le désir d'un grand nombre, et donc nous devons admettre que notre fonctionnement est en dehors de la tendance actuelle !

Nous cherchons à faire perdurer un esprit qui finira sans doute par disparaître ... cette pratique outdoor, libre et teintée d'une notion d'aventure, qui ne semble plus de mise, dans un monde sécuritaire et procédurier où chacun de nos actes peut être poursuivi en recherche de responsabilité en cas d'accident !

C'est ainsi ... la nostalgie n'y changera rien !



VIE DU CLUB ...

Ce petit journal, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale. Certains commentaires, concernant les modalités d'adhésions par exemple, sont repris chaque année avec uniquement une mise à jour !

✚IMPORTANT

*Le Président devant quitter la France du 30 septembre au 17 octobre, **PENSEZ A RENVOYER LES BULLETINS envoyés début août avant le 29 septembre**, afin qu'il puisse saisir les licences dans le système fédéral avant son départ. Les chèques envoyés ne seront encaissés qu'en novembre !*

*✚Pour donner suite à la demande de certains adhérents, qui voulaient préserver leurs données, la liste de tous les membres de Hot-Roc n'est plus jointe au journal (donc non présente sur le site du club). Elle est envoyée avec l'appel de cotisation. Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent...**TRES IMPORTANT ! Afin de pouvoir tenir la liste à jour, si vous possédez un Email (ou si le vôtre a changé), informez-nous par un message (hotroc@free.fr)**. Nous ne mettrons plus en ligne cette liste des adhérents car les moteurs de recherche peuvent pirater les données. Nous avons même retiré du serveur les anciennes listes de membres. Ce listing est envoyé avec le renouvellement.*

*✚Nous étions **57 adhérents pour la saison 2023 (uniquement 48 au club avec FFME, plus 4 membres club avec licence FFME dans un autre club + 5 membres simples (non FFME)**, (contre 62 en 2023, 60 en 2022, 65 en 2021, 69 en 2020, 68 en 2019, 71 en 2018, 69 en 2017, 68 en 2016, 65 en 2015 et 2014, 63 en 2013, 58 en 2012, 53 en 2011) ... Nous sommes donc en baisse. Les prises de positions de la FFME ont découragé certains (c'est l'argument donné pour quitter le club ou juste prendre la carte membre à 30€), nous ferons avec !*

✚La réalisation (impression et postage) de ce journal de septembre étant financièrement lourde pour le club, il a été décidé en 2018 de l'envoyer en format dématérialisé (pdf) que vous pouvez lire ou imprimer à votre convenance (il sera aussi en ligne sur le site du club). C'est un document allégé, (sans les topos, afin de ne pas être refusé par certains serveurs) ils sont consultables sur le site et vous pouvez en demander l'envoi par mail.

*✚Les formulaires de renouvellements, avec la feuille de calcul imprimée au verso, sont toujours envoyés par courrier. Ils sont simples à utiliser ! **Pensez bien à vérifier votre Email (ou le numéro de portable si vous n'avez pas de PC)** car vous recevrez votre adhésion par ce biais. Essayez de faire attention en remplissant le document de calcul ... chaque année je dois renvoyer des chèques car le calcul s'avère faux !*

*Il est possible de régler par virement, un RIB est joint aux documents **Cependant il faudra bien penser à scanner le formulaire et à le renvoyer par mail en signalant la date du virement pour pouvoir pointer et vérifier (avec aussi éventuellement un scanne du certificat médical (si besoin, car cette année il n'est plus systématiquement demandé).***

*✚ **L'inscription est une usine à gaz et sa gestion est difficile !***

Le site de la FFME reste peu évident à utiliser ...pour trouver les formulaires et les infos utiles ... Voici donc un lien sur notre site

Les documents spécifiques à l'assurance sont à télécharger ...

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2024/06/2025-notice-assurance-2.pdf>

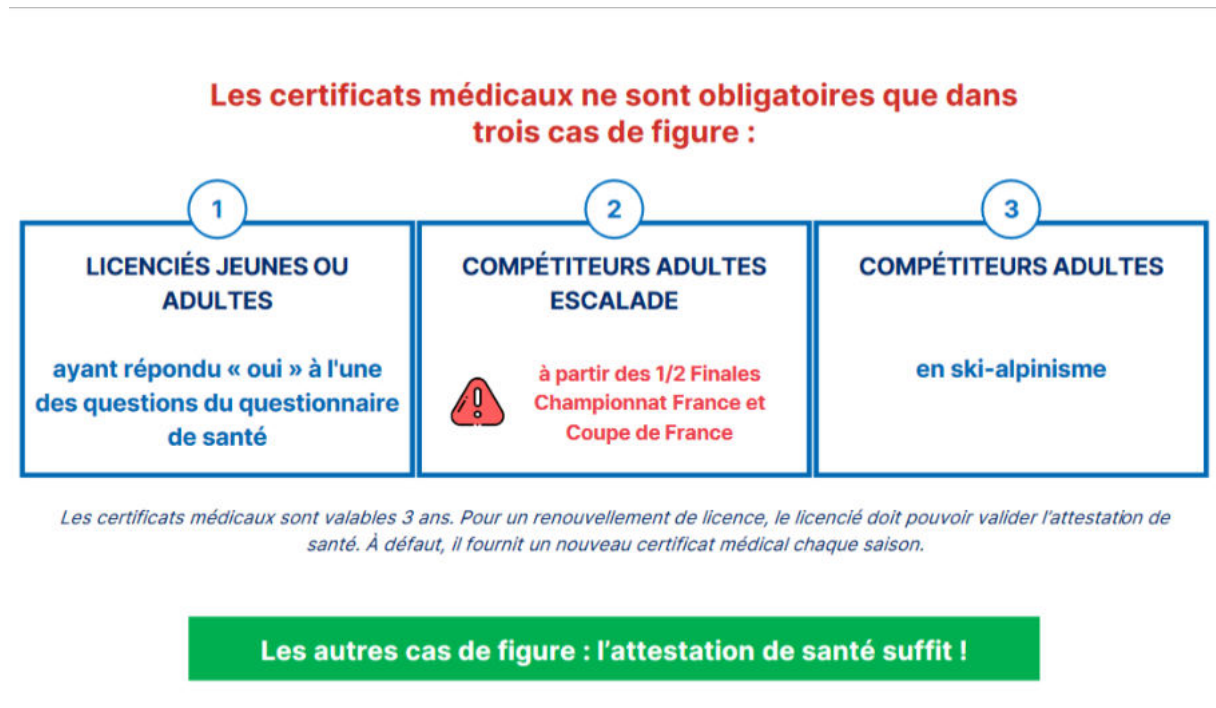
et

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2024/06/2025-pack-assurance-2.pdf>

Tous les formulaires et les réponses à vos questions sont également sur le site du club :

<https://hotroc.fr/le-club/adhesion/>

✚ **Rappel concernant le certificat médical ... ce n'est pas simple !**



Pour l'alpinisme : Le certificat médical n'est plus obligatoire

✚ **Le tarif des adhésions pour 2025 :**

Licence adulte 83€, jeune 64€, famille 48€ ... ce tarif comporte :

- La licence FFME (44,00 € - adulte) ; (31,50 € - jeune) ; (15,50 € - famille)
- La cotisation du CT69 (8,00 €) et celle de la ligue (10,00 €)
- L'assurance fédérale avec assurance de base (14 €) possible de rajouter base + (3 €) ou base ++ (10 €)
- La part HOT ROC (environ 4 € cotisation adulte) - **c'est avec cette somme que nous gérons le club**
- Eventuellement vous pouvez ajouter le complément ski de piste (5 €) ... VTT (30 €) et Slackline (5 €)
- Adhésion uniquement club 30€, **si déjà FFME dans un autre club précisez le numéro** et sinon vous serez inscrits uniquement dans la section HOT ROC - non FFME – Donc SANS ASSURANCE !

✚ **L'assurance est de 14€ ... mais seule l'assurance RC (6€) est obligatoire avec l'adhésion F.F.M.E.** Pour ceux qui voudraient ne pas bénéficier de la garantie des personnes (atteinte corporelle - défense recours - frais de recherche - rapatriement), vous avez la possibilité de ne choisir que la RC à 6€ sur la feuille de calcul du bulletin de renouvellement !

Vu le gain très faible et le risque en cas d'accident (pas de frais de recherche) ... pour gagner 8€, j'espère que cette possibilité (réglementairement obligatoire) ne fera pas trop d'adeptes ! Je signale que beaucoup d'assurances données comme extraordinaires (style vieux campeur), couvrent assez mal la pratique des sports de montagne.

✚Bon point : Depuis quelques années, nous envoyons à chacun la licence en format pdf. C'est certes du travail mais nous sommes au bureau pour ça ... Et donc ça continuera. Ceux qui le désirent peuvent alors l'imprimer.

✚Mauvais point ... Fin d'un esprit associatif basé sur le bénévolat !

Dans l'esprit de l'édito du Président, qui constate que les temps changent, on peut aussi souligner un profond déclin du bénévolat associatif.

A la FFME, cette modification de l'état d'esprit est sans doute due à la volonté fédérale de professionnalisation des activités et donc de la rémunération des encadrants ... l'attrait d'un profit (certes pas très élevé) induit la fin de l'acte gratuit principe du bénévolat ... tout devient tarifé !

Une recherche du profit qui a commencé par les diplômes fédéraux qui sont une source de revenu ... et ces dernières années, par suite de la rupture des conventions, l'entretien des falaises est devenu aussi un graal financier pour certaines associations qui signent des contrats d'entretien. C'est un gros changement vis-à-vis du bénévolat qui depuis toujours dirigeait l'entretien des falaises, ces contrats sont censés résoudre les aléas de la dénonciation des conventions.

Ce pourrait donc être, un excellent moyen de pouvoir rassurer les propriétaires et de garder un libre accès aux falaises. Cependant ... Ce qui étonne, ce sont les chiffres mentionnés parfois dans ces contrats et parfois les motivations de ce chiffrage !

Pour ce qui concerne les falaises de notre topo, à Parves dans l'Ain, un "CONTRAT CONTROLE ENTRETIEN" a été passé par L'association AIN ROC, club d'escalade, représentant la fédération

Cette falaise fut découverte par deux membres du club Hot Roc (Jean-Noël Bourgeois et Robert Gaillot) puis développée et entretenue par deux autres membres (la famille Ducolomb), ils ont mené des actions totalement bénévoles depuis 20 ans et leurs travaux titanesques sur ce site ne prêtent pas au moindre doute sur la sécurité !

Les prestations retenues sont facturées pour le montant suivant :

Visite de contrôle de routine annuelle : 700 € TTC

Visite de contrôle opérationnel annuel : 1 800 € TTC

Soit un total annuel de 2 500 € TTC

Le signataire assure les visites de contrôle de routine, pour l'ensemble du site, depuis le pied des voies, une fois par an. Ces visites pourront se faire à l'aide de jumelles ... C'est mentionné dans le document, en toutes lettres !

Une journée par an où quelques grimpeurs locaux viennent se promener à la falaise (voire grimper pour leur compte) facturée 700 € ... C'est un peu énorme ! Comme 1800 € pour escalader quelques voies par an pour faire juste un bilan !

Car les frais d'entretien sont facturés "en plus" si le besoin est constaté après les inspections !

L'objet de ce contrat est donc clair ... facturer le label sécurité avec en plus un financement du club signataire non négligeable :

Ce type de contrat, signé sans contrôle éthique, donne une image assez mercantile de notre implication.

Attribuer ce contrat à un club du département en particulier, c'est aussi discutable au vu des sommes récupérées par le club.

On est sur la base des tarifs du BTP et ça pose aussi beaucoup de questions !

Faire payer par les collectivités l'entretien de nos sites est normal, néanmoins si ces inspections doivent être facturées, par manque de bénévoles, il faut alors garder un peu de décence dans les montants chiffrés !

Même si pour un conseil régional, habitué à des ronds point luxueux à plus de 100000€, 2500€ c'est peanuts ... on peut rêver de garder une certaine éthique des finances publiques

Notons que des contrats similaires existent pour Essieu- Contrevoz, Peyrieux et Virieu le Grand ... sans doute libellés sur le même mode, puisque passés par le même club.

Ce contrat a été validé par le National après examen ! Adieu nos rêves, les vœux de professionnalisation de nos élus touchent donc à présent la pratique SNE, un microcosme où régnait autrefois les valeurs du bénévolat de l'enthousiasme et du don de son temps ... va s'assimiler au BTP, avec recherche du profit, de la rentabilité et du retour sur investissement Tristesse !

✚ Intervention à la Ligue sur ce sujet :

Le Président du club avait demandé un temps d'intervention à l'AG de la Ligue FFME pour débattre de ce sujet des conventions. Prévenus, le club Ain Roc et le CT01, mais aussi un cadre technique du national (Cédric Cruaut), s'étaient déplacés ... avant la réunion, devant leurs promesses que cet argent reviendrait dans tous les cas à la falaise, il a fait semblant de les croire sur parole et donc annulé son intervention Le but, étant de leur signifier que leurs agissements étaient surveillés, était déjà atteint !

✚ Débat d'idées ... suite !

Depuis plusieurs années un sentiment d'opposition à la politique FFME est assez marqué, il pousse des adhérents à quitter la structure fédérale en signe de protestation.

Notre club, c'est évident, n'entre pas dans le standard développé par la fédération (SAE, compétition, professionnalisation) et donc est largement concerné par cet esprit de fronde.

Pour l'instant notre seule action fut la création d'une sous-section afin d'accueillir ceux qui viscéralement refusent toute appartenance à la FFME , mais de nombreux club ont déjà quitté la structure FFME pour rejoindre une autre fédération ou même ont décidé d'être totalement indépendants comme l'ECI (un club Grenoblois très important axé sur l'équipement et le outdoor).

L'abandon par un club du label fédéral pose pourtant de nombreuses questions !

1) Dans un monde où les recherches de responsabilité sont la norme, comment assurer la responsabilité du club ? Et surtout de ses dirigeants ?

Il faudrait demander au futur adhérent un justificatif d'assurance le couvrant pour les activités en lien avec le club ... mais est ce que ce serait suffisant ? la responsabilité civile pourrait être recherchée pour une raison qui serait fiable à l'activité ou l'objet du club.

Même avec une assurance prise ailleurs, il n'est pas acquis que l'assurance de la ffcam ou autre fédération, accepte de couvrir un accident pouvant être relié à l'activité d'un club extérieur à la structure assurée.

Rappelons que tout accident de personne en escalade, fait l'objet d'une enquête de gendarmerie très précise sur les circonstances de l'accident et les diverses personnes ou structures impliquées.

2) Les diplômes fédéraux sont liés à l'appartenance à la Fédération et quitter la FFME c'est perdre sa qualification que certains utilisent dans d'autres structures que le club

Pour cela et quelques autres raisons énumérées ci-dessous, nous avons à ce jour décidé de garder notre appartenance à la fédération !

Elle couvre parfaitement les dirigeants et gère les procès qui peuvent survenir C'est un point essentiel !

Ses options pro compétition, sont peut-être incomprises par certains, mais elles sont le reflet d'une demande et les accepter relève de la démocratie (comme d'admettre que la pratique SAE devient la norme) ! Il suffit de voir le monde à Briançon ou Chamonix lors des compétitions, pour être persuadé que les anti compétitions ne sont pas majoritaires.

Elle est accusée d'avoir abandonné les conventions et donc d'être responsable de certaines interdictions ... mais elle ne pouvait faire autrement face à la judiciarisation de notre monde et le vrai responsable reste la législation qui refuse une évolution radicale (même si de efforts récents semblent diminuer la responsabilité des propriétaires)

Pour faire changer un système dans le sens que nous pensons le meilleur, il ne faut pas le quitter mais participer aux AG

Enfin quitter la FFME pour rejoindre la FFCAM ou la FSGT serait certes envisageable mais à y regarder de près on note peu d'avantages pour des inconvénients liés au fait que seule la FFME est reconnue par le ministère pour délivrer des diplômes reconnus.

✚Bon point : licence famille :

Rappel du principe de la licence famille ... c'est un tarif accordé à partir de la 3ème inscription sur un même domicile, (les deux premiers inscrits peuvent être les enfants ... au tarif jeune), ensuite tous les inscrits seront au tarif famille (mais toutes les options ... ski, VTT, assurance + ou ++ sont à ajouter !)

✚Hot Roc : Saison 2024

Voici le détail des 57 adhérents :

Adhérents FFME (club) : 48 - Dont option ski : 25 - Nouveaux adhérents: 0 - Jeunes: 3 - Option compétition: 6 - Option VTT: 3 - Option Slackline: 0 - Option trail : 2 alpinisme : 9 - membre uniquement assurance RC : 3 - Adhérents FFME (autre club) : 4 - Membres non FFME "club": 5

Bilan ... un peu en baisse concernant le nombre d'adhérents FFME. Certains restent au club uniquement en amis (non FFME) parce qu'ils ne pratiquent plus ou pour d'autres parce qu'ils ne cautionnent pas la politique de la FFME en devenant membres simples du club !

✚Les formulaires spécifiques FFME ... Important :

Déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et règlement de la prime de 50€ (à régler une fois, lors du premier voyage).

Cette déclaration et le règlement de la prime de 50€ se font via "l'Espace licencié". Pour plus d'informations sur votre espace licencié : <https://www.ffme.fr/ffme/licence/>

Et aussi ce lien :

<https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/decla-voyage-accident.pdf>

Déclaration d'accident : *Le licencié peut remplir la déclaration d'accident en ligne via l'Espace licencié. La déclaration d'accident reste néanmoins téléchargeable sur le site internet, rubrique licence/en cas d'accident, info sur ce lien :*

<https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/decla-voyage-accident.pdf>

La FFME vous remercie d'attacher un soin tout particulier à renseigner les circonstances détaillées du sinistre.

✚Bon point ... Roc'in Bugey 2020

Il marche bien, en 4 ans nous avons vendu 1685 exemplaires ... et constitué une avance pour les frais liés à l'équipement. Il reste 831 exemplaires en stock. Les commandes ralentissent c'est normal (en 2024 au 1^{er} août nous avons livré 167 topos ... contre 213 en 2023, 238 en 2022, 463 l'année précédente et 616 la première année).

On peut donc penser que nous avons un stock pour au moins 4 ans.

Le CT01 nous ayant déjà fait part de son désir de faire un topo dans les prochaines années (Rêve de profits comme pour les contrats d'entretien 😊), une nouvelle parution ne sera sans doute pas d'actualité !

Nous avons mis à jour les sites de Virieu et Essieu sur le site du club :

<https://hotroc.fr/topos/rocin-bugey/> (tout en bas de la page avec les croquis et les listings)

✚ Bon point ... la carte club "membre simple" est possible sans adhérer à la FFME (sous-section spécifique)

Depuis des années, certains adhérents, qui restaient au club plus par sympathie que par nécessité, réclamaient une carte Hot Roc "uniquement club", parcequ'ils voulaient adhérer à un autre club, afin de profiter de certains avantages (Souvent une SAE).

*Nous demandons, à ceux qui le réclament, de **faire si possible la démarche inverse avec le club qui a leur faveur ... prendre une carte de membre à ce club ... carte souvent assez chère car il propose des encadrements, possède une SAE, pratique la compétition et donc des entraînements etc...** Et adhérer par **HOT ROC** à la FFME !*

Si nous demandons cela, c'est pour justifier d'un nombre important d'adhérents FFME, car les adhérents "club" ne sont pas pris en compte dans le décompte !

Depuis peu des membres qui ne veulent plus être FFME, le demandent aussi, il a donc fallu nous adapter avec les statuts de la FFME, (statutairement TOUS les membres d'un club affilié doivent être membres de la FFME).

Pour prendre sa carte membre simple, aucun problème en revanche si on est adhérent FFME dans un autre club.

Pour ceux qui ne le seraient pas (par refus) ils seront donc inscrits dans une section du club spécifique que nous avons déclarée en Préfecture

Cette adhésion est fixée à 30€, ceux qui optent ont les mêmes droits, (matériel d'équipement, camp d'été etc ...).

✚ Bilan ... de l'équipement en général

En 2022, nous avons passé une commande de matos importante, pour 2250€ ... ce matériel n'a pas été utilisé intégralement et nous avons donc un stock.

En 2023 le club a fourni des broches inox pour Argis (aussi connue sous le nom de falaise de Narse), et Hostiaz car dans la région ce sont des falaises nouvelles qui apportent un plus (grandes voies). Le principal équipeur du site (Éric Chaxel) étant membre du club il était normal de l'aider. Nous avons décidé de l'aider à nouveau en 2024 car c'est le seul site local où une énergie d'équipement est encore notable, et nous avons fincé pour 500€ de broche inox !

Au printemps 2024 nous avons aussi acheminé à Kalymnos une batterie neuve pour la perceuse du club et un souffleur ainsi qu'une centaine de points et relais . C'est le seul site où nous sommes encore vraiment actifs Les falaises de Crept nécessitent certes de l'entretien, mais sauf à acquérir un bulldozer, imaginer de nouvelles lignes n'est plus possible.

Quand aux falaises des Hautes Alpes où notre club était très actif ... la bureaucratie et l'écologie deviennent un obstacle à toute entreprise de création de voies nouvelles, triste constat, car nos sites bien équipés et présentant des voies abordables, sont très fréquentés et

devraient motiver les acteurs du tourisme local ... de partout les écolos s'opposent aux pratiques outdoor, chacun reste juge du bienfondé de cette politique, de ses conséquences et de la justesse des arguments avancés (quand il n'y a rien à protéger, comme au Simoust ... ils trouvent l'argument ultime du "site propice au retour") !

✚Bon point ... notre AG, le vendredi 26 janvier 2024 à Bourgoin !

Remerciements au Club LA FRATERNELLE, qui nous recevait cette année, et aussi aux 20 adhérents présents, (mieux qu'en 2023 où nous étions 19), ainsi qu'aux 17 personnes qui ont pris la peine de motiver leur absence. Il a fallu braver les barrages de tracteurs sur l'autoroute et l'annulation n'est pas passée loin ... mais seule conséquence, le timing de l'AG a dû être un peu retardé.

La tenue de cette AG à Bourgoin était motivée par les nombreux membres du club qui sont berjaliens, ils faisaient le déplacement au siège du CT69 à la Mulatière depuis toujours !

Le CT69 n'ayant plus ce local il a fallu improviser et nous envisageons de redemander cette salle pour l'AG 2024 (début décembre ou fin janvier 2025 on fera selon les disponibilités) !

✚KALYMNOS :

L'intérêt porté à l'escalade sur cette île par de nombreux membres du club ne se dément toujours pas, ce printemps 2024 nous étions entre mars et mai, sept à grimper ... nous en avons profité pour répéter les voies équipées par Jean Noël Bourgeois en 2023 !

Le coffre qui contient le matériel du club, autrefois entreposé à Myrties à l'Agelica Babis Bar, a été déplacé à Panormos dans la location de Jean Noel Bourgeois (si vous voulez équiper contactez le).

Du matériel a été acheminé en 2024 sur place, pour continuer nos activités d'équipeurs.

Cette saison, Jean Noël BOURGEOIS a été actif uniquement à l'automne 2023, car malheureusement il a dû annuler le séjour prévu au printemps ... mais cet automne 2024, il sera de retour pour équiper à nouveau !

Voies nouvelles de l'automne 2023 à Kalymnos (par Jean-Noël et Remy Bourgeois)

Secteurs ILIADA et AFGHAN CORRIDOR :

SWANN LAKE 5b 25m

OUH CA M'A L'AIR BEAU 6a

OUH CA M'A L'AIR BEAU extension 6b+

L'HOMME CHAUVÉ SOURIS 6b

LES CAFARDS 6a+

ROUGE GORGE 5c

ROUGE GORGE extension 6b

RUE SANS SOUCIS 6b

ÉTOILE DU DIABLE 6c

Notre association s'implique depuis plus de 20 ans dans l'équipement sur cette île du Dodécanèse et pour mesurer ceci, le site a fait une page dédiée !

<https://hotroc.fr/topos/autres-massifs/>

A la rubrique Kalymnos nos principales réalisations sont résumées !

Nous sommes parfois critiqués car ce matériel est financé par le topo du Bugey ... nous répliquons que l'escalade est globale et ne supporte pas l'esprit de clocher.

🚩Bon point : l'entretien de la falaise de Crept

Les équipiers historiques n'étant plus actifs, et surtout plus capables de gravir les voies en septième degré ... ce sont des jeunes du club (Emilien et Nicolas) qui sont motivés. On leur doit de nombreux relais changés, des points rajoutés et certaines lignes intégralement rééquipées, comme au Secteur du côté de chez Fred pour la voie DE L'EXQUISSE ROUTE, qui était excessivement engagée ... voire exposée (dans le style des années 80 !), l'équipement a été modifié et mis aux normes. Cotation inchangée (7b+)

Nous avons programmé un Week-end entretien de la falaise de Crept pour le 18 et 19 novembre 2023. Bonne pioche car la météo nous a offert un des rares créneaux de ce mois de novembre, permettant d'être efficaces !

Au programme entretien des sentiers, purge au secteur terrassement (le bien nommé) et check up de nombreux relais du secteur Ponchette.

Nous étions 14 volontaires ... Le jeudi et le vendredi, Philippe (un membre du club) a passé la débroussailleuse entre le parking et le secteur Fred, un travail indispensable dans nos régions où la végétation referme vite les sentiers !

Au printemps deux nouvelles voies au secteur la Jonction (à droite de la Pelle du 18 juin),

équipement JN Bourgeois et JM Frigiolini

DE L'OR POUR LES BRAVES 6a+ 25m

SPEED MUM 5c+ 20m

🚩Bon point : le site du club

Le site <http://hotroc.free.fr/> était assez ancien et pas très moderne, Eric Chaxel et Gregory Pallière ont mené une refonte en 2020, le Président s'est formé à wordpress pour pouvoir tenir les mises à jour (parfois avec l'aide des spécialistes pré cités 😊 mais il progresse) !

🚩Bon point : le page facebook du club est énormément visitée ...

Cette page, gérée par le Président (<https://www.facebook.com/Hot-Roc-320496254731589>) est très active et de nombreuses personnes nous contactent par cet intermédiaire.

🚩Bon point : le camp d'été ...

Le camp d'été 2024 de notre association, commencé le 10 août s'est terminé le samedi 24 août, ce fut une réussite !

Du beau temps voire trop chaud au début, quelques ondées autour du 15 août mais qui n'ont pas gêné les activités

Participants : 15 personnes

Claire ARNAUD, Isabelle et Jean Noël BOURGEOIS, Laurent CHAPPAZ, Renée et Bruno FARA, Monique JOURJON, Estelle LAURENT, Gérard MOREL, Yohan et Greg PALLIERES, Valentin PAYEN, Emilien PORTE, Nicolas SZAWROWSKI (venu en vélo)

Anne DELACQUIS, est passé nous rendre visite une soirée

Certains on fait du canyon, d'autres de la randonnée et même du vélo de route pour Monique, mais c'est l'escalade qui cette année était majoritaire !

Lors de l'apéro de clôture tous les participants étaient unanimes pour vouloir continuer ce camp d'été, qui depuis plus de 20 ans est un lien entre les générations du club, qui mis à part pour l'AG, ne se croissent que peu souvent. Il est envisagé de changer de vallée en 2025 et de basculer sur l'Ubaye ... décision en AG !

Nous avons donc été 15 membres du club au camping et comme chaque année Hot Roc a pris en charge une partie des nuitées

Le Président est satisfait de cette semaine dans les hautes Alpes !

Des souvenirs :

<https://hotroc.fr/camp-dete-2024-a-st-crepin/>

Quelques photos du camp d'été 2024



"Prises de guerre"

5 longueurs et demi originales - 130m

13 dégaines + relais

Équipement printemps 2024 - Bruno ARNAUD

Matériel Promo-grimpe et VTNO



6a

6a/b

6a

5c

6a

Prises de guerre

5c

Petit roque

Echec et mat

Le culte du champs

Dame de coeur

Les Buis

La pêche à la ligne

Les lions niais

La mémoire des absents